

ROUEN PORT ESTUAIRE

Développement & Environnement

Lettre d'information de HAROPA - Port de Rouen

#3 - avril 2019

NOMINATIONS



Catherine Rivoallon nommée préfiguratrice du nouvel ensemble portuaire HAROPA

Le Premier ministre Edouard Philippe a annoncé le 7 février dernier la nomination de Catherine Rivoallon en qualité de préfiguratrice du nouvel ensemble portuaire HAROPA. Présidente du conseil d'administration de HAROPA - Ports de Paris, elle devra poser les conditions de la création d'un établissement public portuaire unique de la Seine. La ministre des Transports Elisabeth Borne a précisé que « l'enjeu consiste à conforter la position de ces trois ports (Paris, Rouen et Le Havre) dans les grands flux de transport maritime international en les inscrivant au cœur des chaînes logistiques ». Les consultations entamées dès le mois de février avec les équipes dirigeantes

des ports vont se poursuivre avec les élus, clients, acteurs économiques et partenaires sociaux dans les prochains mois. Avec l'ambition affichée de proposer un projet stratégique unique pour la période 2021-2025. Catherine Rivoallon pourra s'appuyer sur un comité de préfiguration présidé par Valérie Fourneyron et composé de Thierry Tuot, Conseiller d'Etat, Gilles Belier, Avocat, membre du Haut conseil du dialogue social, Emmanuelle Perron, Présidente du Conseil de surveillance de HAROPA - Port du Havre et Frédéric Henry, Président du Conseil de surveillance de HAROPA - Port de Rouen.



Pascal Gabet nommé directeur général de HAROPA - Port de Rouen

Pascal Gabet, Ingénieur en Chef des Ponts, des Eaux et des Forêts a été nommé par arrêté du 1^{er} mars 2019 de la ministre chargée des transports, Président du Directoire et Directeur Général de HAROPA - Port de Rouen par intérim, à compter du 13 mars 2019. Il succède à Nicolas Occis qui occupait ces fonctions depuis le 12 janvier 2015 et dont le mandat est arrivé à terme. Pascal Gabet était jusqu'à présent directeur général adjoint, membre du Directoire et en charge, depuis juillet 2013, de la Direction du Chenal et des Travaux Maritimes de HAROPA - Port de Rouen. A ce titre, il

a conduit le programme d'amélioration des accès maritimes de HAROPA - Port de Rouen et a contribué aux réflexions portant sur la stratégie, les investissements et l'organisation interne de l'établissement. Pascal Gabet et les directeurs généraux des ports du Havre et de Paris contribuent à la mission de préfiguration pilotée par Catherine Rivoallon chargée par le Gouvernement de l'intégration des ports du Havre, de Rouen et de Paris dans un établissement portuaire unique à l'échelle de l'axe Seine.

DOSSIER

HAROPA - Port de Rouen à l'heure de la COP21

HAROPA - Port de Rouen s'est engagé en fin d'année dernière en signant « l'accord de Rouen pour le climat ». Une feuille de route qui, à l'horizon 2050, fixe à l'échelle du territoire de la Métropole des objectifs ambitieux sur la diminution des gaz à effet de serre (GES) de 80 %, la diminution des consommations d'énergie de 50 %, ainsi que la multiplication par 2,5 des énergies renouvelables produites sur ce même territoire.

Déjà engagé en fin d'année dernière, le projet d'alimentation électrique des bateaux à quai en substitution du fioul s'est concrétisée avec l'implantation à Rouen des premières bornes de raccordement dans le cadre du projet « Borne et Eau », mené conjointement par HAROPA et VNF. En parallèle, le Port de Rouen étudie la mise à dispositions de bornes spécifiques destinées cette fois-ci aux bateaux fluviaux de croisière et entame la réflexion de l'alimentation électrique des navires de mer avec l'installation envisagée à l'horizon 2025-2030 de bornes sur les terminaux croisières de Rouen et Honfleur.

Bientôt des fermes solaires à Rouen ?

Egalement au cœur de l'accord de Rouen, la question de la production d'énergies alternatives sur le territoire de la Métropole va se concrétiser au niveau du Port par le

lancement au deuxième semestre 2019 d'un appel à manifestation d'intérêts (AMI). « Le Port dispose de terrains dont certains sont des délaissés et pourraient accueillir des fermes solaires, ou encore de hangars qui pourraient être équipés de panneaux solaires », explique Sandrine Samson, cheffe du Service Environnement de HAROPA - Port de Rouen.

Enfin, la gestion des espaces naturels est depuis longtemps une priorité du Port avec près de 2 400 hectares de zones à vocation naturelle dont il a la responsabilité entre Rouen et Honfleur. Par exemple, du côté de Sahurs, un projet de restauration écologique est actuellement à l'œuvre. Objectif : recréer en lieu et place d'un « trou de Seine » un chenal parallèle au fleuve pour redonner vie à une annexe hydraulique de la Seine qui favorise le développement de la faune et de la flore estuarienne locale. Et à

Lillebonne, ce ne sont pas moins de 300 m de digue qui ont été arasés au niveau d'une ancienne chambre de dépôt de sédiments de dragage pour permettre la reconstitution d'un milieu connecté au fleuve, soumis aux marées. « Nous avons ainsi redonné un espace de liberté au fleuve, permettant de recréer une vasière », résume Sandrine Samson.





RENCONTRE AVEC

Fabrice Legentil, *Directeur régional Normandie de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)*

« Au-delà de la mobilisation, il va falloir transformer les essais »

Quel rôle l'agence régionale que vous présidez a-t-elle joué dans la mise en œuvre de l'Accord de Rouen, véritable déclinaison locale de la COP21 ?

Jusqu'en 2016, nous avons l'habitude de travailler avec la Métropole projet par projet, en fonction de nos possibilités de financement. Nous avons notamment participé au financement des espaces info énergies dédiés au public, ainsi qu'à celui des conseillers en énergie mis à disposition des plus petites communes de la Métropole. En 2016 nous avons signé le premier contrat d'objectifs territorial Energie Climat qui comprenait une part variable de financement. C'est dans ce cadre-là, en partenariat avec WWF France, que nous nous sommes inscrit dans la démarche de l'Accord de Rouen.

Comment définiriez-vous cet accord signé en novembre dernier ?

Il s'agit d'une déclinaison locale assez fidèle de la COP21. Mais pour tenir ces objectifs ambitieux, comme la réduction de 70 % de la consommation énergétique en 2050, la Métropole Rouen Normandie a pris conscience rapidement qu'elle ne pourrait pas y parvenir seule. Il a donc fallu mettre sur pied un véritable « collectif », avec les particuliers bien sûr, mais surtout avec le tissu industriel du territoire. C'est véritablement ce qui fait la particularité et l'originalité de cette démarche : la Métropole a su embarquer derrière elle un public plus large que le monde des collectivités. Et cela a été ressenti de manière favorable par les entreprises et l'ensemble des acteurs économiques

du territoire. Désormais, au-delà de la mobilisation, il va falloir transformer les essais.

HAROPA - Port de Rouen, signataire de l'Accord, s'est engagé sur de nombreux objectifs. Quels sont ceux que vous retenir en premier lieu ?

Dans les engagements pris par le Port de Rouen, il y a selon moi deux points essentiels : l'aspect rénovation des bâtiments administratifs et portuaires, et le développement du photovoltaïque. Mais par-dessus tout, ce qui est important c'est le rôle d'animation que joue le port auprès des industriels qui sont implantés sur son domaine.

DÉVELOPPEMENT

La modernisation du terminal céréalier de Canteleu se dessine

HAROPA - Port de Rouen a lancé en mars une consultation en vue de démarrer en fin d'année les travaux préparatoires de ce projet d'envergure. Le poste céréalier occupé par le Groupe Soufflet offrira, à l'issue du chantier, un mètre de tirant d'eau supplémentaire pour l'exportation en passant de 10,30 m à 11,30 m. Pour permettre la réalisation des travaux en proximité de berge, le Port va devoir au préalable réaliser 260 m de rideau de

soutènement ; un chantier auquel va s'ajouter l'extension d'une vingtaine de mètres de la voie de grue qui permet de déplacer le portique de chargement plutôt que de déplacer les navires eux-mêmes ! Le nouvel équipement, qui accueillera également un nouveau portique destiné à réduire les émissions de particules lors des chargements, devrait être opérationnel début 2021.



Quand le port travaille à l'animation des quais

En mars a eu lieu la remise des dossiers dans le cadre de l'appel à projets « mise à disposition de plans d'eau » porté par HAROPA - Port de Rouen en partenariat avec la Métropole et la Ville de Rouen. L'ambition affichée consiste à mettre à disposition de porteurs de projets des espaces « libres »

en rive gauche et rive droite de la Seine, situés entre les ponts Flaubert et Guillaume le Conquérant, afin d'assurer « l'animation sur les quais » à partir d'établissements flottants. Les projets - de tous types sauf des logements ou des discothèques - devront être mobiles, pour libérer leurs

emprises lors de manifestations telles l'Armada. Plusieurs projets pouvant être retenus, leur nombre dépendra « de la nature et des caractéristiques des projets eux-mêmes », assure le Service Aménagement et Gestion des Espaces du Port.

Le Quai de Petit-Couronne prêt à accueillir de nouvelles activités

HAROPA - Port de Rouen a lancé en 2018 un 3^e appel à projet concernant la valorisation du quai de Petit-Couronne (QPC). Surveyfert, occupant déjà en partie la zone, a présenté une candidature. Acteur de la filière engrais et minéraux industriels, il envisage à l'horizon début 2020 l'implantation de deux nouveaux entrepôts de 4 000 m² et 5 000 m² en amont des deux déjà existants. Deux autres candidatures ont été reçues. Un projet concerne la réalisation d'activités liées à l'agroalimentaire dont l'implantation

est bien avancée. La signature des titres domaniaux devrait intervenir dans quelques mois. Le troisième projet est porté par un groupe qui s'est positionné sur la création d'un site de production d'acier à béton. Au final, les investissements privés sur la zone devraient atteindre 24 millions d'euros lors de la première phase, le Port de Rouen assurant pour sa part les aménagements routiers et de réseaux pour près de 7 millions d'euros.



Un nouveau poste de sécurité pour Radicatel

Le poste de sécurité de Radicatel sera opérationnel en mars 2019. Le chantier entamé en juin 2018 vise à permettre l'accueil de navire entre 180 et 290 m avec un port en lourd (chargement maximal) de 110 000 tonnes, affichant un tirant d'eau de 12,70 m. Pour ce faire, HAROPA - Port de Rouen a réalisé un front d'accostage avec douze points d'amarrage et comprenant une passerelle d'accès. Réalisé dans le

cadre du projet d'amélioration des accès maritimes du Port de Rouen, le poste de sécurité offre, aux navires victimes d'une avarie à la remontée vers Rouen, un accostage en attendant la marée suivante. L'investissement global, comprenant la construction du poste ainsi que le dragage, est de l'ordre de 5,4 M€. La nouvelle infrastructure a fait l'objet d'un co-financement de l'Union Européenne, de

l'Etat, de la Région Normandie et du Port de Rouen.



ENVIRONNEMENT

Les exploitants de silos investissent pour réduire l'impact environnemental de leur activité

Atmo Normandie a publié en fin d'année le résultat d'une étude menée entre fin 2017 et début 2018 sur les mesures de poussières autour de trois silos rouennais. Entre particules en suspension (PM₁₀) et dépôts de poussières sédimentables, le sujet touche particulièrement les riverains de ces zones. Durant près d'un trimestre, Atmo Normandie a donc effectué des relevés réguliers en rive droite au niveau de Quenneport (Commune de Val-de-la Haye) ainsi qu'en rive gauche sur le domaine portuaire de Petit-Couronne ; ces données ont été croisées par la suite avec celles livrées par les exploitants de silos Lecureur-Sénalia, Groupe BZ (Beuzelin) et NATUP (ex Interfaces Céréales), portant sur les mouvements de navires, les arrivées de train, ou encore les chargements et déchargements de barges

et de camions. Couplées avec les relevés météorologiques, le tout a fourni une photographie d'ensemble qui démontre combien il est difficile d'isoler l'activité des silos des autres activités industrielles de la zone portuaire pour déterminer avec précision leurs impacts respectifs sur l'environnement. Conscient de l'importance de l'enjeu, le Groupe BZ (nouveau nom de Beuzelin) a mis en service dès 2016 à Petit-Couronne un silo équipé de fosses de déchargement couvertes, de cônes anti-poussière ainsi que d'un bras diposant d'une tête limitant la jetée du grain et l'envol des poussières. Le silo Lecureur-Sénalia, situé à Val de la Haye, utilise pour sa part un système d'abattement des poussières (RAM) par nébulisation d'une solution aqueuse qui facilite la sédimentation des poussières. Chez NATUP



(Simarex), à Petit-Couronne, le système de nébulisation fonctionne pour sa part à l'huile de colza. Au terminal céréalier de Grand-Couronne, les goulots de bras de déchargement des nouveaux portiques de l'exploitant Sénalia sont équipés d'un clapet régulant automatiquement le débit, éliminant les poussières qui accompagnent traditionnellement ce type d'opérations. Signe que les opérateurs prennent le sujet très au sérieux.

Les opérations de dragage du Port de Rouen présentées aux étudiants du Master GEHYD de Rouen

Depuis plus de 15 ans, HAROPA - Port de Rouen accueille tous les ans les étudiants du master GEHYD (Gestion de l'Environnement, Gestion Durable des Hydrogéosystèmes) de l'Université de Rouen.

L'objectif de l'intervention est de présenter aux étudiants l'activité de dragage du Port et les enjeux environnementaux liés à cette activité. Les techniques de dragage ainsi que les différents modes de gestion

et de valorisation des sédiments dragués sont abordés. Le devenir des sédiments de dragage par le remblaiement de ballastières, l'immersion en Baie de Seine ainsi que la valorisation en installation de transit sont ainsi exposés lors de la demi-journée. Cette présentation s'intègre dans le module universitaire consacré à l'aménagement du territoire et aux impacts lors de la seconde année de Master. Elle permet aux étudiants de découvrir un



exemple concret d'aménagement et de gestion de l'estuaire de la Seine en lien direct avec leur cursus universitaire.

Création d'une nouvelle zone écologique pour un oiseau protégé : l'œdicnème criard

Dans le cadre de l'aménagement de la plateforme du Quai de Petit-Couronne (QPC), l'habitat particulier d'une espèce d'oiseau protégée, l'œdicnème criard, a été compensé sur deux autres sites situés sur les communes de Sahurs et de Moulineaux. En effet, cette espèce d'oiseau fréquente des sites à la végétation rase et installe ses œufs dans les graviers à même le sol. Ce type d'habitat particulier a donc été recréé en apportant des matériaux grenus issus d'installations de transit de sédiments de dragage de la Seine. Ces travaux

sont intervenus fin 2017/2018 sur le site de Moulineaux et fin 2018/début 2019 sur le site de Sahurs. Des mares seront également implantées pour favoriser la diversité de l'habitat et permettre l'accueil du crapaud calamite.

Par la suite, du fauchage ou du pâturage seront mis en place en 2019 afin de gérer les sites en limitant la repousse de la végétation sur ces zones de compensation. Un suivi est également prévu afin de s'assurer de la pertinence de ces aménagements expérimentaux.



ACTUALITES EN BREF

Le double effet Armada et D-Day booste les croisières

La saison des croisières s'annonce historique sur les terminaux de Rouen et Honfleur. Marquées par une progression constante depuis près de 5 ans, les performances du secteur se sont confirmées en 2018 avec 80 escales enregistrées sur les terminaux de HAROPA - Port de Rouen (54 à Honfleur et 26 à Rouen), avec au total près de 58 000 croisiéristes accueillis. En 2019,

90 escales sont d'ores et déjà programmées (61 à Honfleur et 29 à Rouen) avec un pic attendu en juin directement lié à l'organisation de l'Armada du 6 au 16 juin prochain à Rouen, ainsi qu'aux festivités liées au 75^e anniversaire du D-Day. Treize paquebots ont d'ailleurs prévu d'accoster à Honfleur entre le 2 et le 30 juin prochains.



Le foyer des marins désormais ouvert 7 jours sur 7

Depuis le mois de septembre dernier, le Foyer International des Marins de Rouen, installé au 16 rue Duguay-Trouin, assure un accueil des marins venus du monde entier 7 jours sur 7. Le foyer, qui ouvre désormais ses portes le lundi, a également augmenté le nombre des visites hebdomadaires qui sont passées de 3 à 5 et qui permettent

aux marins qui ne peuvent pas se rendre au foyer de bénéficier malgré tout de ses services, tels l'achat de cartes téléphoniques. L'Association Rouennaise des Amis des Marins est présidée depuis juillet dernier par Eric Salaun.

Contact : seamenrouen@modulonet.fr

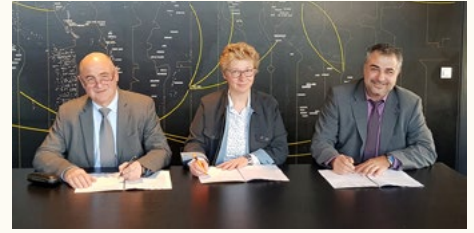


SMART PORT

L'ENSM développe ses formations à destination des pilotes de Seine

L'ENSM (Ecole Nationale Supérieure Maritime), le Pilotage de Seine et HAROPA - Port de Rouen ont signé en fin d'année dernière un partenariat pour développer, notamment, des formations ciblées à l'attention des pilotes de Seine. Déjà partenaires dans le cadre de la formation continue des pilotes, l'école et la station de pilotage franchissent une étape supplémentaire « pour se préparer aux nouvelles conditions de navigation post-approfondissement en Seine, avec le chenilage et la manœuvre de navires de

plus grand tonnage et de port en lourd augmenté », souligne la présidente de la station Catherine Cornu. Les pilotes pourront ainsi s'exercer sur le simulateur multi-passerelles « Kongsberg » de l'école. Un équipement évolutif qui dispose depuis le début de l'année d'une mise à niveau de son logiciel d'exploitation qui sera couplé avec une numérisation de la Seine qui s'étend désormais de l'estuaire jusqu'à l'Île Lacroix à Rouen. Au-delà des pilotes, le partenariat permettra à HAROPA - Port de Rouen de proposer des sessions de



formation au personnel navigant du Port ainsi qu'à l'ensemble des usagers de la Seine.

Le mariage de la géographie et de l'informatique au service des usagers du Port

Voilà un peu plus de dix ans que le Port de Rouen mêle cartographie et bases de données à travers le développement de son SIG (système d'information géographique). Une plateforme pilotée par le Service Aménagement et Gestion des Espaces de HAROPA - Port de Rouen qui permet de représenter et d'analyser les événements dans un environnement donné, celui que constituent les quelque 3 700 hectares du domaine portuaire. En croisant les données (disponibilité des terrains, nature des sols, règles d'urbanisme, suivi de flux de navires, positionnement en temps réel,

durée d'amarrage, etc.), le SIG offre un outil de gestion particulièrement affiné aux utilisateurs et acteurs du port, des gestionnaires du domaine à la Capitainerie au Service Maintenance. En proposant une visualisation du territoire sous ces différents aspects, le SIG permet de mieux appréhender les enjeux économiques et environnementaux à l'aide de cartes thématiques, de plans interactifs et évolutifs. Avec une vocation : le partage de l'information ; et une ambition : la rendre accessible au plus grand nombre.



CHIFFRES & WEB TV HAROPA

+ 33,7 %

pour la filière
vracs solides

(11,9 Mt) en 2018, dont + 36,7 % pour les céréales (7,6 Mt) et les autres vracs solides - engrais solides et granulats principalement - + 28,8 % (4,3 Mt)



+ 18,2 %

Pour la filière
conventionnels

(827 000 t) en 2018, dont + 97 % pour l'export d'engrais en sacs (144 000 t), + 18 % pour l'import de pâtes à papiers (214 000 t), + 86 % pour l'export de sucres en sacs (69 000 t) et + 75% pour l'import d'éoliennes (73 000 t)

BORNE&EAU

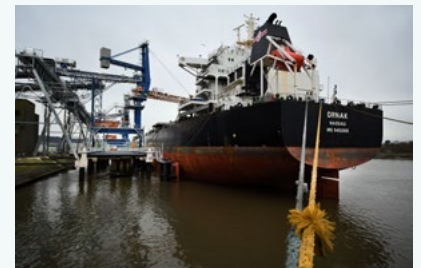


L'IMAGE

Premier chargement sur le terminal modernisé de Grand-Couronne

Le navire vraquier *Ornak*, de type Panamax (229 m) a accosté le 3 février dernier sur le terminal de Grand-Couronne fraîchement modernisé et équipé de trois nouveaux portiques installés par le groupe Sénalia. Le navire est venu charger 43 000 tonnes d'orge fourragère à destination de Djeddah en Arabie Saoudite.

Modernisé et mis au gabarit du nouveau chenal de navigation, le terminal peut désormais recevoir des navires plus longs et plus lourdement chargés. Il s'agit essentiellement de vraquiers de type Panamax et OverPanamax, généralement utilisés pour le transport des céréales.



AGENDA

Le 23 avril

« Investissez le futur en Normandie »



www.rouennormandyinvest.com
armada.org

dernière soirée de l'initiative business de Rouen Normandy Invest (RNI) pour l'Armada au 106 à Rouen

IN NORMANDY
6 & 7 JUIN 2019

www.in-normandy.com
Rendez-vous normand de l'innovation et du numérique au Parc des Expositions de Rouen

Du 6 au 16 juin
L'Armada de la liberté,



édition 2019
du rassemblement des plus beaux bateaux du monde sur les quais du Port de Rouen
www.armada.org